

Le capitaine FFI Baptiste sur le front mosellan

Victor Mertz, alias Baptiste avait été nommé lieutenant par son commandant de compagnie, Henri Granger alias Pinien, dès sa prise de fonction, début juin 1944. Le 25 août 1944, il est nommé capitaine FFI par Charles Gaumondie, alias colonel Charles, commandant la place d'armes de Limoges. S'il a obtenu ce grade c'est qu'il a été remarqué par sa hiérarchie au travers de ses actions dans la résistance et non pas par des relations ou autres connaissances : trois mois auparavant il était inconnu dans le Limousin !

Mise au point sur son grade

On a beaucoup exagéré et glosé sur la « galonnite » des FFI. Tous n'étaient pas « galonnés ». Ceux qui obtenaient des grades exerçaient des responsabilités en fonction de critères connus et édités par les hiérarchies existantes.

Mertz n'a plus à se cacher vis-à-vis de la Police française mais sa Moselle natale, où résident sa famille et ses proches, n'est toujours pas libérée totalement et de loin. La prudence reste de mise.

Son grade de capitaine d'active sera définitivement homologué le 23 mars 1946 et confirmé au journal officiel N° 70, page 2395, avec la mention : « *Intégré dans l'Armée active comme capitaine de réserve provenant des FFI. Avec le grade de capitaine pour prendre rang le 1° juin 1945* »

A 25 ans, c'est un des plus jeunes capitaines de l'Armée française, un des rares à avoir obtenu ce grade sans la moindre formation militaire et avec un niveau d'instruction jugé insuffisant et incompatible par et pour le corps des officiers d'active.

Et malgré un futur parcours « chaotique » au sein de l'Armée, Mertz conservera son grade de capitaine d'active, jusqu'à sa mise en retraite, fin 1966.

Son départ de la région limousine (R5)

Fin août 1944, tout le Sud-ouest est libéré. Quoi faire de ces dizaines de milliers de FFI ? Le GPRF du général de Gaulle est à la manœuvre mais n'a pas encore gagné le pouvoir : le parti communiste, tout puissant dans la région, est en embuscade. Le GPRF décide de regrouper tous les FFI de la région qui désirent continuer à se battre, dans une formation appelée « Groupement Mobile des FFI du Sud-ouest » (GMSO)

Le commandement est confié au colonel Jean Schneider, un officier d'active ayant rejoint le général de Gaulle dès 1940 et qui n'a aucune expérience de la Résistance. C'est donc une masse d'environ 40 000 FFI, issus de toutes les mouvances de la Résistance des régions R 3, 4, 5 et 6, qui se met en route, dès le début de septembre 1944. Elle converge vers le front de l'Est, à la gauche de l'Armée du général de Lattre. A ce moment, le général de Gaulle pense encore pouvoir créer de nouvelles unités combattantes significatives pour prendre part, avec les Alliés, aux derniers combats, afin de peser sur les règlements politiques ultérieurs du conflit.

Et, provisoirement, il écarte aussi « politiquement » cette masse de résistants, plutôt ingérable et en tous cas indisciplinée, de leur région.

Le capitaine Mertz, logiquement et naturellement, part de Limoges avec les hommes de son Corps-franc, avec la 1^o colonne du groupe mobile R5, le 12 septembre 1944, sous le commandement du lieutenant-colonel Jean Joly. Ce dernier est aussi un officier d'active qui a fait partie de l'Armée d'armistice jusqu'à sa suppression, lors de l'invasion de la zone sud par les Allemands, en novembre 1942. Il a commandé, jusqu'à cette date, le 30^o BCP, stationné sur la ligne de démarcation de la région limousine. A ce moment, comme beaucoup de cadres et d'élites de Vichy, il a pris ses distances avec le « Maréchal » pour reparaitre après le débarquement des Alliés, le 6 juin 1944.

La 1^o colonne Joly est formée d'environ 1 900 hommes, dont 800 issus de l'A.S, 400 FTP, 450 de l'ORA et un escadron motorisé de 250 Gardes républicains. La 2^o colonne du groupe mobile R5, sous le commandement du colonel Hervé Vaujour, responsable de l'A.S de la Corrèze, est déjà partie depuis le 9 septembre 1944, avec environ 2 000 hommes, essentiellement issus de l'A.S. Le commandant Vaujour est aussi un officier d'active, déjà capitaine en 1940, ayant aussi pris ses distances avec Vichy, après le 11 novembre 1942. Par contre il connaît bien la Résistance.

Le 15 septembre 1944, la colonne Joly est dans le secteur de Gannat-Vichy et manque déjà un peu de tout et surtout d'essence. Le lieutenant-colonel Joly va s'y fixer jusqu'à la fin du mois de septembre. L'escadron motorisé des 250 Gardes républicains quitte la colonne pour se diriger sur Nancy, qui venait d'être libéré. Le Corps-franc du capitaine Mertz lui emboite le pas ! Le départ des Gardes républicains était programmé. Celui du Corps-franc de Baptiste, à priori non !

Le départ de ce *vaste et tumultueux groupe* selon l'expression du général de Gaulle, avait volontairement été confié à des militaires d'active afin d'encadrer des éléments dont la discipline militaire n'était pas la principale qualité. Le but final était de les intégrer dans la 1^o Armée du général de Lattre, avec un engagement en bonne et due forme, jusqu'à la fin de la guerre.

Dans ces conditions il est difficile d'imaginer qu'un simple capitaine FFI, d'une petite unité, puisse en faire à sa guise en quittant avec son groupe, une importante colonne, bien encadrée. Et pourtant c'est ce qui se passa.

Le 1^o octobre, le colonel Joly délivre une autorisation, datée d'en campagne, pour le port provisoire de la croix de guerre au capitaine Mertz Victor dit Baptiste, en précisant qu'il l'a décoré de cette croix au titre FFI, devant les troupes, au cours d'une prise d'armes qui a eu lieu le 25 septembre 1944, à Vichy. Cette prise d'armes a effectivement eu lieu à la date suscitée, mais le capitaine Mertz est déjà en Moselle depuis une dizaine de jours et s'y est déjà distingué ! Cette manifestation de son chef, à cette date, paraît surprenante pour quelqu'un qui aurait quitté sa colonne avec comme seule explication : *chercher le combat avec les Allemands*. Et pourtant c'est ce qui est noté dans un document tout à fait officiel, avec le cachet de la brigade « AS Limoges » et la propre signature du lieutenant-colonel Joly.

Laissons pour le moment la colonne Joly et suivons le parcours de Mertz, en Moselle.

La situation en Moselle lors de l'arrivée de Baptiste

Le 12 septembre 1944, dans la région de Dijon, les armées Alliées venues de Normandie et celles venues de Provence font leur jonction. Plus au nord-est, la 3^o Armée US

du général Patton, après sa chevauchée fantastique depuis Paris, est en train de libérer le secteur de Thionville, en Moselle.

Mais à partir du 15 septembre, en Moselle, la situation du général Patton se dégrade rapidement. Pour d'obscures raisons stratégiques, le général Eisenhower donne un maximum de moyens au général Montgomery pour une attaque des Allemands par le Nord de la France et ordonne au général Patton de rester sur la défensive en Lorraine, sur ses positions, tout en lui enlevant beaucoup de moyens, en effectifs et en matériel.

La libération de la Moselle va entrer dans un « cafouillage » de longue durée, de plus de six mois, avant une libération totale ! Seul l'arrondissement de Thionville-ouest est libéré jusqu'à la rive gauche de la Moselle. De l'autre côté, sur la rive droite, les Allemands vont tenir, solidement ancrés, jusqu'à la mi-novembre.

Patton n'aime pas les civils dans l'armée. Mais devant le manque criant d'effectifs, il autorise ses subalternes à employer des FFI à certaines tâches. C'est dans ce contexte qu'arrive le capitaine Mertz avec son groupe de FFI. Beaucoup plus nombreux sont les « Fabiens parisiens », des FFI de la région parisienne, eux aussi venus apporter leur soutien aux Américains. Il est à noter que la venue de cette masse de FFI parisiens correspond aux mêmes motivations du GPRF du général de Gaulle que pour ceux du Sud-ouest : éloigner dès la libération de Paris, des éléments jugés incontrôlables et dangereux. Et éventuellement participer aux combats finaux de la guerre, dans l'armée française

Au service de la 3^e armée US et l'affaire du bastion N°3 de Thionville

Dès son arrivée en Lorraine, après le 16 septembre 1944, le capitaine Mertz se distingue en enlevant un poste allemand à Ancy, près de Metz. Il combat dans la région avec le 3^e Groupe de cavalerie motorisée de la 3^e Armée US. Son commandant, le colonel Drury vient d'être tué au combat et c'est le commandant James Polk qui a pris le relais. Arrivé à Thionville, ce dernier lui confie la défense du bastion N° 3, au bord de la Moselle, en face de la gare, toujours tenue par les Allemands. Il tient le secteur avec ses hommes et quelques soldats américains, aussi sous ses ordres.

Le 23 septembre 1944, Mertz est blessé par une balle explosive, dans l'épaule droite. Après des premiers soins à l'hôpital de campagne de la 3^e armée US, il est dirigé sur l'hôpital civil de Thionville-Beauregard. Il y est soigné par le docteur Schartner.

Le 28 septembre 1944, au soir, le lieutenant Lefebvre, officier français de liaison auprès des Américains pour les « Civil affairs » est alerté par les services américains de la découverte d'un cadavre civil, au bastion N° 3. Et on le prie d'évacuer le cadavre.

Que s'est-il passé ?

Le matin même, des hommes du capitaine Mertz interceptent dans la zone interdite du bastion N° 3, un individu nommé Emile Jeannin, demeurant à Ebange (à côté de Thionville) et qui, manifestement n'avait rien à y faire. Un détachement, commandé par le 2^e classe Henri Brissard, âgé de 17 ans, natif de la région de Limoges, amène le suspect à l'hôpital de Beauregard, pour avoir l'avis de son chef. Le capitaine Mertz, sans hésiter, sur son lit d'hôpital, improvise une sorte de cour martiale avec les protagonistes présents. Après un quart d'heure de délibérations, le verdict tombe : la peine de mort pour espionnage au profit de l'ennemi, avec exécution immédiate de la sentence.

Le suspect est ramené au bastion N° 3 et fusillé par des soldats américains, sous le commandement du 2° classe Brissard. On laisse le cadavre sur place.

Le 2 octobre 1944, le capitaine Mertz sort, guéri, de l'hôpital de Thionville-Beauregard.

Le capitaine Baptiste et le colonel Fabien au service du colonel Polk

Dès le 16 septembre 1944, le commandant James Polk, (il sera nommé colonel à la fin novembre et sera le plus jeune colonel de l'Armée US) commande le 3° Groupe de cavalerie motorisée, sous les ordres du général Raymond Mac-Lain, commandant la 90° DI (ce dernier sera remplacé vers la mi-octobre par le général William Van Fleet). Sa mission est de garder la position d'Uckange à Haute-Contz, le long de la rive gauche de la Moselle, sur près de 30 km. Les Alliés sont entrés dans la période dite « pause d'octobre ». Les combats se limitent à des escarmouches, les Américains tenant la rive gauche de la Moselle et les Allemands la rive droite.

La 3° armée US est toujours en manque d'effectifs. Finalement, le commandant Polk recrute un maximum de FFI, venus de la France libérée. L'expérience ne va pas durer !

Écoutons le colonel James Polk au travers des lettres qu'il envoyait régulièrement à son épouse aux USA, publiées dans le livre de son fils *World War II Letters And Notes* en 2005.

Extraits de l'ouvrage

« 15/09/44 J'ai 30 km de frontière à contrôler. Les Allemands en face sont plus nombreux et viennent quotidiennement nous harceler. On m'a prélevé la moitié de mes hommes...

- 20/09/44. J'ai reçu le renfort du 1° bataillon du régiment de Paris. C'est un ramassis de communistes fous qui ne pensent qu'à tuer des Allemands. De Gaulle ne les voulait plus à Paris et les a envoyés chez nous. Mal équipés, mal entraînés, c'est un tas de fous. Je t'en dirai davantage plus tard....

- 02/10/44. Au fur et à mesure j'ai bientôt 2 600 hommes dont 750 du 2° régiment de Paris et 480 du bataillon de Freddie (FTP de la Meuse). Le tout sous les ordres du colonel Fabien. Tous des fous ! Spécialistes en guérillas, embuscades, actions souterraines mais en aucun cas des soldats organisés pour une armée régulière.

- 13/10/44. Le régiment de Paris va bientôt partir pour Colmar, rejoindre l'Armée française. On est content et soulagé car il nous créait plus de troubles que d'aides

- 02/11/44. C'est terminé, j'ai commandé une grande collection de voleurs. Ils tiraient des poules, des lapins, des cochons... pour faire des grillades. J'ai souvent fermé les yeux sur beaucoup de choses, en espérant ne pas avoir à témoigner devant une cour martiale. »

Écrits ultérieurs à la période, par le capitaine Mertz :

« Le 26 septembre 1944, départ de mon unité sur le front de Lorraine, où je commandais par ordre du colonel Polk, chef d'état-major de l'Armée américaine, les Corps-francs opérant sur la rive gauche de la Moselle, entre Gavisse et Maizières-lès-Metz. Nettoyage des postes avancés ennemis avant l'attaque des blindés américains.

- Le 1° octobre 1944, départ de mon Corps-franc sur le front de l'Est ou nous sommes mis à disposition du colonel Polk et du colonel Fabien, commandant le 1° régiment de Paris,

pour lesquels nous avons fait des missions, patrouilles et reconnaissances dangereuses au-delà de Thionville.

- Le 22 octobre 1944, à Ancy-sur-Moselle, accompagné par quatre FFI, j'ai anéanti un poste d'observation de l'avance ennemi, tuant cinq occupants, détruisant canon anti-char, poste radio et ramenant un lance-torpilles, une mitrailleuse légère et un télémètre...

- Le 23 octobre 1944, j'ai été blessé à la prise de Thionville et mis en convalescence jusqu'au 15 mars 1945.

- Le 23 octobre 1944, ayant reçu l'ordre du colonel Polk de faire sauter un dépôt d'essence, je fus grièvement blessé par une rafale de mitrailleuse, dont une balle explosive m'atteignait au bras droit, une ordinaire dans l'épaule et une dans les côtes. »

Dans ces récits de Mertz, comme pour l'affaire de Magnac-Laval dans la résistance limousine, les dates des événements sont incohérentes et certains faits exagérés. Mais ils ont tous existé ! Il faut encore noter qu'il n'a pas marqué durablement les esprits, en Moselle, sur les exactions de ses FFI, lors des missions confiées par le commandant Polk, le long de la rive gauche de la Moselle, à l'inverse des « Fabiens parisiens ». Personne parmi les populations civiles n'en parlait après guerre : ça se limitait toujours aux « Parisiens ». Il faut aussi admettre que sa cinquantaine de FFI était noyée dans une masse de plus de deux mille FFI parisiens.

Toutefois il est certain que le capitaine Mertz a bien participé, avec le colonel Fabien, sous les ordres du commandant Polk, à ces missions de patrouille, le long de la Moselle, rive gauche, début octobre 1944.

Le présent récit n'a pas à juger des raisons profondes, avouables et inavouables, du bien-fondé de l'utilisation de ces groupes de maquisards, mais force est de constater que leur intégration dans une armée régulière, qu'elle soit américaine ou française fut un échec. Outre leur manque de discipline, d'instruction et de connaissances militaires, ils eurent un comportement de « voyous et de bandits de grand chemin » envers les populations civiles.

En Moselle, dès la mi-octobre 1944, le général Dody, gouverneur militaire de la 21^e Région militaire et le préfet Rebourset interviennent auprès des autorités militaires américaines pour mettre un terme à l'utilisation de FFI. Le 25 octobre 1944, on met un terme officiel à l'expérience. Mais dès le 19 octobre, les Américains avaient déjà commencé à « encaserner » les « Fabiens parisiens » à Montmédy, à plus de 70 km du front.

Pendant ce temps, que devient sa colonne du Groupe mobile

Le capitaine Mertz n'a jamais rompu le contact avec son chef, le lieutenant-colonel Joly, lors de ses occupations mosellanes. Pendant ce temps, ses amis du « Groupement mobile », cantonnés à Auxonne, dans la région de Dijon, continuent à s'occuper de lui et de son avenir.

Début octobre 1944, la 1^e colonne « Joly » avait quitté la région de Vichy pour arriver dans la région d'Auxonne où elle rejoint les autres colonnes du GMSO. Elle va y rester jusqu'au dénouement final de « l'épopée de la colonne Schneider », vers fin octobre, avec le retour en Limousin d'environ 65% des effectifs des deux colonnes limousines.

Après la surprenante autorisation du port provisoire de la croix de guerre, datée du 1^{er} octobre, le lieutenant-colonel Joly fait une demande officielle pour l'obtention de la Légion d'honneur et de la croix de guerre, en ne tarissant pas d'éloges envers Mertz : « *Chef d'un*

Corps-franc de FFI qu'il a su animer par son patriotisme et son invraisemblable courage. A pénétré dans Limoges à plusieurs reprises pendant l'occupation avec son Corps-franc et a attaqué les troupes allemandes qui y stationnaient. Est entré le premier, à la tête de son Corps-franc dans Angoulême occupé au moment de la libération de cette ville. Fait partie de la brigade Joly et l'a quittée pendant quelques jours pour rechercher le combat avec les Allemands. Dans une voiture, avec quatre membres de son Corps-franc a attaqué un poste avancé allemand situé au château d'Ancy, près de Metz (deux Kms au-delà des postes avancés américains). A tué les cinq allemands composant le poste et a ramené le matériel de ce poste. (lance-torpille, mitrailleuse et télémètre). A ensuite été attaquer des postes allemands au-delà de Thionville où il a été grièvement blessé. »

Rapidement, les deux colonnes limousines fusionnent pour former le RMCL sous la direction du colonel Vaujour. L'unité sera rattachée à la 2° DIM. Dès le 3 octobre 1944, à Auxonne, circule une note émanant de l'Etat-major du « Groupement mobile », zone sud, liste Vaujour, qui propose l'homologation au grade de capitaine FFI pour Mertz Victor, alias Baptiste. Plusieurs officiers y donnent leurs appréciations :

- Lieutenant Henri Granger :

Excellent officier, apte au commandement, d'un courage héroïque qui a fait ses preuves au combat

- Lieutenant-colonel Jean Joly :

Officier remarquable par sa bravoure et son ascendant sur son personnel. Admiré par ses hommes. Modèle de courage et d'abnégation, son grade doit être homologué. A été blessé au cours d'un engagement. Est proposé pour une citation à l'ordre de l'armée

- Colonel Charles Gaumondie :

Brillant officier débordant d'activités, patriote ardent, chef incontesté de tous ses subordonnés sur lesquels il possède la plus haute emprise

- Colonel Jean Schneider :

A homologuer après passage dans une école de cadres et suivant résultats

- Général Lesserps, commandant la 5° DB :

Paraît être un beau parleur et un bel entraîneur d'hommes. N'a aucun sens de la discipline. S'est rendu à Thionville où il a été blessé. Est actuellement on ne sait où. Sa nomination de lieutenant incontrôlable en fera un sacré capitaine dans une armée digne de ce nom

- Général Molle, adjoint au général de Lattre :

Avis conforme à celui du général Lesserps. A étudier avant de titulariser.

- Colonel Rousselier, commandant la XII° région militaire de Limoges.

Admis en tant que capitaine !

Donc tout avait été acté pour que le capitaine Mertz soit affecté au RMCL et l'intègre, après avoir signé un engagement en bonne et due forme pour la durée de la guerre, conformément aux ordres supérieurs.

Certains des avis ci-dessus, moins enthousiastes que les autres, confirment que le capitaine Mertz est ingérable : sa propre hiérarchie ne sait pas où il se trouve ! Mais rien n'y fera : comme on l'a vu précédemment, en début de chapitre, Mertz sera définitivement admis au grade de capitaine d'active, le 1° juin 1945.

L'on remarquera surtout que les principaux soutiens du capitaine Mertz proviennent des officiers FFI du Sud-ouest et tout particulièrement ceux du lieutenant-colonel Joly et de l'accord final du colonel Rousselier. Toute la résistance limousine est derrière Mertz !

Baptiste et l'affaire du 30° BCP

A partir de la mi-octobre, les FFI n'ont plus d'emploi en Moselle. L'intégration dans des unités américaines a échoué. Les « Fabiens parisiens » ont quitté la région. Reste les FFI mosellans, très peu nombreux et la petite unité du capitaine Mertz. C'est maintenant au général Dody d'essayer de former des unités françaises pour participer aux derniers combats de la guerre.

Le 16 octobre 1944, arrive une nouvelle note surprenante, émanant de l'Etat-major de la 12° région militaire de Limoges :

« Limoges le 16 octobre 1944. Le capitaine Baptiste est chargé d'une mission pour la 12° Région militaire ex R5, pour le groupe de Corps-franc FFI de cette région, dans le secteur de Thionville-Metz.

Prière aux autorités militaires françaises et alliées de lui apporter aide et assistance.

Signé : Le colonel Rousselier ex-Rivier Commandant la 12° Région Militaire

P.O. Le Lt.colonel Godefroy ex-Rivière

P.S. Le capitaine Mertz Victor, ex-capitaine Baptiste »

Cette note va éclaircir la raison du maintien du Corps-franc de Mertz, en Moselle et certainement les vraies motivations de son détour de la 1° colonne Joly, vers la Moselle, dès la mi-septembre.

On a déjà vu que le lieutenant-colonel Joly avait commandé le 30° BCP lors de la période de l'Armée d'armistice, de 1940 à 1942, quand ce bataillon était stationné sur la ligne de démarcation de la région limousine. On a vu également que le capitaine Mertz a croisé la route du capitaine Rogez, lors de la libération d'Angoulême. Ce capitaine Rogez est un officier d'active qui servait déjà, en tant que lieutenant, au 30° BCP, en 1939-1940 lorsqu'il combattait en Sarre et en Moselle. A sa dissolution, en novembre 1942, le capitaine Rogez avait dissimulé une grosse part de son armement qui a ensuite servi au maquis Bir-Hacheim, qui lui-même comprenait une grande partie de l'effectif du 30° BCP. Dès le mois de juillet 1944, ce maquis se confond avec le 30° BCP.

Dès la fin septembre 1944, après la libération de Limoges et Angoulême, le capitaine Rogez reforme officiellement le 30° BCP qui va combattre sur le front de l'Atlantique et dont il prend le commandement. Le tout sous le contrôle et l'approbation du colonel Rousselier, commandant la 12° Région militaire de Limoges et de son adjoint, le lieutenant-colonel Godefroy.

Donc depuis 1940, le 30° BCP est une histoire limousine.

Mais il a une histoire plus importante encore en Moselle :

- Le 30° BCM est créé le 13 février 1871 à Rochefort par la 3° République naissante. Il s'illustre de suite par la répression de la Commune de Paris. Ensuite il est de tous les combats coloniaux (Tunisie, Algérie..) Dès le début de la guerre 1914-1918, il est engagé sur le front vosgien et alsacien : Colmar, Le Linge, Chapelotte. Après la guerre il participe à l'occupation française de l'Allemagne.

- En 1927, il prend l'appellation de 30° BCP. Il ne quittera plus la Lorraine. Dès la déclaration de guerre, début septembre 1939, il participe aux opérations en Sarre.

- Aussi, dès le mois d'octobre 1944, après la libération du secteur de Thionville, en Moselle, le général Dody décide aussi de recréer le 30° BCP. Mais il n'a aucune troupe et guère plus de FFI.

- Et c'est là qu'intervient le capitaine Mertz. Écoutons-le, toujours dans ses écrits ultérieurs, à propos de cette situation :

« Sorti de l'hôpital le 15 novembre 1944, je reçus l'ordre du général Dody de regrouper toutes les forces FFI de la Moselle pour former le 30° BCP. Cette mission fut exécutée et le 30° BCP fut regroupé à Angevillers (Moselle). Je commandais ce bataillon du 15 novembre au 15 décembre, date à laquelle je fus remplacé par un commandant d'active du 30°. Je suis affecté maintenant au bataillon de sécurité à Limoges au titre de convalescence jusqu'au 31 mars ».

Dans une autre note, à la même période (1946) il écrit :

« Le 15 novembre 1944, j'ai formé par ordre du général Dody, le 30° bataillon de chasseurs à pied jusqu'à la date du 16 décembre, date à laquelle je fus remplacé par un colonel d'active »

Au Tribunal militaire de Metz, en 1950, il déclare encore au Président, que pendant cette période d'octobre 1944, il avait été le véritable chef des FFI de la région de Thionville !

Quel crédit accorder à ces écrits et déclarations, dont les dates sont à nouveaux toutes farfelues ?

Une note émanant de l'Etat-major du gouverneur militaire de Metz, datée du 25 octobre 1944, va éclaircir la situation :

« Le chef de bataillon du Cheyron du Pavillon (active) est désigné pour prendre le commandement à la date du 25 octobre 1944 du bataillon de marche 3/21 (30° BCP).

Le chef de bataillon à titre fictif, Mertz, de la Moselle, lui sera adjoint.

Le bataillon regroupera les détachements FFI de la Moselle.

Verdun le 25 octobre 1944. Le général de division Dody. Gouverneur militaire de Metz. Commandant la XXI° Région. Signé : Dody

Destinataires

Cdt du Cheyron du Pavillon à Verdun

Cdt Mertz à Hayange

Intendant régional

Ltd- colonel cdt la Subdivision de la Moselle »

Cette note atteste d'une manière irréfutable le rôle important du capitaine Mertz auprès du général Dody, pendant la 2° quinzaine d'octobre.

L'on a donc officiellement deux 30° BCP, un « limousin » et l'autre « lorrain » et trois commandants (du Cheyron du Pavillon, Rogez et Mertz) ! Chacun en revendique la paternité !

Le chef de bataillon du Cheyron du Pavillon est un officier d'active, natif du Limousin et qui avait déjà combattu sous les ordres du général Béthouart, en 1940, en Norvège. Il est du sérail du général Dody : d'anciens « chasseurs ». Mais ils sont en manque de FFI, donc d'effectifs.

Vers le 12 novembre 1944, le 30° BCP de la Moselle reçoit effectivement un appoint de 150 FFI, en provenance de Limoges. Il s'agit essentiellement de Mosellans qui avaient rejoint les maquis limousins après avoir été expulsés par les Allemands ou encore des évadés de la *Wehrmacht* ou des non-rentrés de l'évacuation de 1939. Par la suite on recruta encore des FFI locaux.

Il est intéressant à noter que l'entourage du général Dody ne chercha jamais à incorporer des « Fabiens parisiens » pourtant en grand nombre en Moselle. Personne n'en voulait et surtout pas le général Dody.

Dans ces conditions, Mertz, au plus tard, le 30 ou 31 octobre 1944, est de retour à Limoges, pour rendre compte de la situation à son supérieur hiérarchique, le colonel Rousselier.

Décryptage

Pour expliquer la venue en Moselle, de Victor, en septembre 1944, plutôt que de rester avec le GMSO, dans son entourage après guerre, on avait la réponse : il était venu en éclaireur, au service des Américains, qui l'appréciaient pour sa parfaite connaissance du terrain et de la langue allemande. Il faut bien admettre que l'explication est un peu courte !

A-t-il quitté le GMSO avec l'accord implicite du lieutenant-colonel Joly ? On peut le supposer si l'on considère avec quelle ardeur ce dernier a continué à le promouvoir dans son grade et pour l'obtention de ses médailles et décorations.

L'ordre de mission tardif du colonel Rousselier du 16 octobre, un mois après, pourrait penser qu'il s'agit d'un rattrapage, suite à une mise devant le fait accompli de Victor (et éventuellement du lieutenant-colonel Joly)

Toujours est-il que Victor a bien été au cœur d'un imbroglio avec le 30° BCP qui sera réglé par l'intervention du général de Gaulle en personne !

Par la suite, ce 30° BCP participe aux combats pour la libération de Metz, vers le 21 novembre, sans faire d'éclats : mal formé, mal entraîné, mal armé, l'effectif du 30° BCP reste en retrait, comme auxiliaire de la *Military Police*, jusqu'à la fin de la guerre.

Le général Denis leur dira : « *Vous avez fait ce que vous avez pu, avec ce que vous aviez, mais il fallait qu'il y eut des troupes françaises !* » Le seul mot d'ordre pour les autorités militaires françaises était : être présent partout.

Pendant ce temps, la partie du 30° BCP issue directement des maquis limousins, est toujours au combat sur le mur de l'Atlantique, à Royan et Saintes, sous les ordres du lieutenant-colonel FFI Rogez.

Le général de Gaulle met fin à ce dysfonctionnement, en faisant revenir les effectifs de Saintes à Metz, en début février 1945. Spontanément le lieutenant-colonel FFI Rogez, reprend son grade de capitaine et se range sous l'autorité du commandant du Cheyron du Pavillon. On ne parle plus du commandant fictif Mertz !

Le 31 août 1945, à Sully-sur-Loire, sur le lieu de ses derniers combats de 1940, le colonel Joly, son ancien commandant de l'armée d'armistice, remet le nouveau fanion au 30° BCP.

Le 27 avril 1946, le 30° BCP revient à Limoges. Il va y rester pendant cinq ans, participant activement à la vie locale. Chaque année, le 10 juin, il sera à la cérémonie d'Oradour-sur-Glane. Il quitte Limoges le 24 septembre 1951 pour l'Allemagne, à Trêves, à côté de la Moselle.

Il va se moderniser, participer à tous les combats coloniaux.

La rivalité mosellane-limousine est terminée !

La note du 25 octobre 1944 du général Dody apporte d'intéressantes précisions sur l'organisation des autorités françaises, à cette date, en Moselle.

L'arrondissement ouest de Thionville est libéré depuis le 14/15 septembre 1944.

Dès le 12 septembre, le général de Gaulle nomme le général André Dody, gouverneur de la 21° Région militaire de Metz et Marcel Rebourset, préfet et commissaire de la République pour la Moselle. Il leurs enjoint de gagner de suite la Moselle pour y affirmer l'autorité du GPRF.

Le général Patton, chef de la 3° armée US ne l'entend pas ainsi. C'est un général militaire qui ne fait pas de politique. Et dans ce cadre, il respecte et fait respecter les accords signés. Quels sont-ils ?

Dès le débarquement du 6 juin 1944, le général de Gaulle s'oppose violemment au président Roosevelt sur son projet d'administration civile de la France par les Américains : l'AMGOT. Il va gagner la partie et après la libération de Paris, il va signer avec les Américains un accord dit « du débarquement » qui stipule, entre autres :

1. Sur une zone de 10 kilomètres, appelée « zone des combats » tous les pouvoirs civils et militaires sont détenus par les armées alliées.

2. A l'arrière de cette zone, sur une profondeur de 50 kilomètres, les pouvoirs civils sont remis aux nouvelles autorités civiles mises en place et exercés conjointement avec les autorités militaires. »

De Gaulle a superbement manœuvré : il suffit d'avoir partout des combattants français sur les théâtres d'opérations, avec les Alliés, pour au moins participer à l'organisation des affaires civiles, hormis les 10 kilomètres des zones de combat.

Le problème sur le front mosellan est qu'il n'y a que des Américains et pas l'ombre d'une présence militaire française (contrairement à l'Alsace où la 1° Armée du général de Lattre fait jeu égal avec la 7° Armée US du général Patch). Donc de Gaulle décide que les nouvelles unités FFI feront l'affaire en Moselle.

Patton, obstinément, va refuser. De Gaulle en sera outré !

Le 20 septembre 1944, le général Dody arrive avec son Etat-major à Verdun. Patton va l'y bloquer jusqu'à la libération de Metz, vers le 22 novembre.

Le préfet et commissaire de la République Rebourset, avec son équipe, arrive aussi vers le 10 septembre à Mars-la-Tour Il y restera aussi bloqué jusqu'au 10 octobre. A cette date il est autorisé à s'installer à Hayange, chef lieu d'un canton de 10 000 habitants à 10 kilomètres de Thionville et qui va devenir préfecture provisoire, jusqu'à la libération de Metz.

C'est dans ce cadre que Victor va « officier » pendant tout le mois d'octobre. Comme militaires français et en dehors des FFI il n'y avait que quelques officiers de liaison pour les liens avec l'Armée américaine.

C'est ce que confirme la note du général Dody du 25 octobre : lui même et le commandant du Cheyron du Pavillon étaient toujours à Verdun, à l'arrière, alors que Mertz se trouvait à Hayange, sur le front.

Dans les faits, Victor avait ses entrées auprès des Américains à Hayange mais le général Dody donnait ses ordres à partir de Verdun !

Il se murmurait après guerre que le général Patton les appelait dédaigneusement « les petits de Gaulle ! »

Qui est le colonel Rousselier, le supérieur hiérarchique de Victor qu'il rejoint fin octobre à Limoges ?

Né en 1914, Maurice Rousselier est un brillant polytechnicien. De 1937 à 1941, c'est un des meilleurs spécialistes des transmissions de l'armée française, un des très rare officier d'active ayant pris le maquis (il était lieutenant en 1939-1940). Fait étonnant pour un officier de l'époque : c'est aussi un sympathisant, voire militant communiste de longue date. Dès 1943, il est le chef de l'A.S de la région R4 à Toulouse. En février 1944, il est nommé chef des FFI de la région R5. Il s'impose rapidement en chef incontesté dans une région où les maquis, en grande majorité, sont issus des FTP communistes : c'est un homme à décision et à poigne !

Dès la libération de Limoges, et avant d'être nommé officiellement, il prend les affaires militaires en mains et faute d'autre candidat, le GPRF va lui confier le commandement de la 12^e Région militaire de Limoges. Volontaire et compétent, il va participer avec le ministère de la guerre à la préparation du plan de réarmement du 30 novembre 1944. Pour la région R5, il prévoit la création de nombreuses divisions d'infanterie au cas où les Alliés livreraient le matériel nécessaire. Ses projets bénéficient d'un écho favorable jusqu'auprès du ministre des Armées, André Diethelm. Il a déjà fourni plusieurs unités de FFI qui combattent dans les villes de la façade atlantique encore aux mains des Allemands. Avec le Colonel Vaujour, il a une importante unité qui va rejoindre la 1^{re} armée de De Lattre, en Alsace. L'ambition du colonel Rousselier est de devenir un acteur majeur, au niveau national, pour la construction d'une nouvelle Armée, issue de la Résistance.

Dans ce contexte, il paraît tout à fait normal que le colonel Rousselier s'intéresse à un bataillon qui figure déjà dans son organigramme limousin et qui combat sous ses ordres. C'est certainement pourquoi il expédie, vers la mi-novembre, en Moselle, quelque 150 maquisards de son effectif pour intégrer la partie « lorraine » du 30^e BCP.

C'est aussi pour cela que Victor ne rejoint pas son unité, le RMCL, dans la région de Dijon, où l'homologation de son grade de capitaine FFI n'attend plus que l'aval du général de Lattre. Il a choisi son camp : ce sera celui du colonel Rousselier.

Reste l'exécution sommaire de Jeannin au bastion N° 3, le 28 septembre 1944. Cette affaire va laisser des traces. Nous avons là une exécution d'un civil par des militaires d'une armée régulière et non pas un règlement de compte entre maquisards et collaborateurs (ou supposés). La Moselle a toujours été une terre d'ordre, quel que soit le régime en place. Il n'y a pas eu d'épuration sauvage. Selon l'historien Charles Hiegel, il n'y eu, en Moselle, que cinq exécutions sommaires de civils après la Libération, dont quatre à l'initiative de FFI extérieurs au département et *dont la discipline laissait fort à désirer.*

Son étude précise : « *Sur les cinq, deux furent commises à Thionville. Le 28 septembre 1944, après un interrogatoire extrêmement hâtif par un officier FFI de Limoges, détaché dans l'est de la France, l'on fusilla le suspect. La peine était hors de proportion avec les faits reprochés. Le 2 octobre, à Guenrange, des FFI appartenant au 2^o régiment de Paris.....* » L'on aura bien compris que le premier cas est à mettre au crédit des FFI limousins de Victor Mertz, alias commandant Baptiste et le second au crédit des FFI parisiens de Pierre Georges, alias colonel Fabien .

Aussi dès la mi-novembre et avec l'installation des services du BSM 21 à Hayange, les agents eurent comme consigne de : « *Rechercher un certain Mertz, résistant et patriote, que sa fougue et sa hargne avaient poussé à user de sévices répréhensibles à l'encontre de personnes arrêtées* »

Et Georges L'Hôte, un lieutenant de ce BSM, écrira dans son ouvrage *Sans haine ni passion* en 1994 : « *Il réussit à disparaître et à échapper aux recherches.* »

L'affaire donnera lieu à un procès retentissant auprès du Tribunal militaire de Metz, en 1950.

Ce périple mosellan de six semaines va conditionner la vie future de Victor bien plus que les trois mois d'activité dans la résistance limousine R5 et les neuf mois dans la résistance languedocienne R3 auparavant.

En toute logique et à l'instar de la quasi-totalité des résistants, l'aventure aurait dû se terminer en Moselle, chez lui. Il n'a pas pu revoir ses parents et ses proches, qui pourtant demeuraient à 20 km d'Hayange, toujours uniquement pour des problèmes liés à leur sécurité. Mais il a vécu toute son enfance et son adolescence à Algrange qui est un faubourg d'Hayange. Il connaissait suffisamment de gens qui pouvaient au moins rassurer ses parents et proches. Enfin, à fin octobre 1944, il savait pertinemment que la libération de Metz et du reste du département de la Moselle n'était plus qu'une question de quelques jours. Il lui suffisait d'attendre jusqu'au 25 novembre !

Alors pourquoi retourner à Limoges ?

Il n'a aucune attache avec le Limousin : c'est un pur mosellan, ayant été élevé dans des traditions aux antipodes de celles du Limousin. Il a eu une enfance relativement aisée, avec des parents qui ont « réussi ». Garçon unique, la reprise de la ferme paternelle, une excellente affaire, lui est acquise.

A Montpellier, Victor a vécu en clandestin, sous la protection d'une personnalité haut placée dans la Police de Vichy.

A Limoges, il s'est émancipé en devenant un chef d'unité moyenne, mais côtoyant des chefs bien plus haut placés.

En Moselle il a côtoyé des hautes personnalités départementales, politiques et militaires.

Partout il a pris des décisions, des risques, s'est fait remarquer.

Inconsciemment, petit à petit, il va faire partie des ces personnages qui s'activent et agissent dans l'ombre des « Grands » et des « Puissants ». Et ces derniers ont toujours eu besoin de ces seconds. Toute sa vie il va être un brillant second plutôt qu'un pâle premier.

Avec son retour à Limoges, son destin est scellé : il fera partie de ces hommes qui, après une vie clandestine dans la Résistance, ne retrouveront plus jamais leurs repères pour un retour à la vie civile normale.

Adieu le confort de la ferme paternelle de Metz-Borny. Victor ne reviendra plus dans sa Moselle natale, sauf pour de brèves apparitions.

Page 31 du livre *Sans haine ni passion* par Georges L'HÔTE, paru aux éditions Serpenoise en avril 1994.

Il était officier de la sécurité militaire (SM) et chef du bureau 21 de la sécurité militaire (BSM 21)

Nous sommes après le 9 novembre 1944, date à laquelle les services de sécurité eurent l'accord des Américains pour venir s'installer en Moselle, à Hayange. Auparavant les Américains les avaient « cantonnés » en Meurthe et Moselle !

La cité vivait au ralenti. Les usines étaient arrêtées ; le ravitaillement difficile. Le parti communiste s'agitait. Le maire de la Libération, Muller, avait aussitôt fait ouvrir une classe de filles par les sœurs enseignantes à l'école du centre. Le portrait du Führer fut décroché et remplacé par le crucifix en présence des familles.

Hébergés au foyer des ingénieurs, nous prenions nos repas avec des inspecteurs de la B.S.T., des Renseignements généraux et des officiers de gendarmerie.

Nous remplissions notre mission de routine d'officiers S.M. en interrogeant les personnes suspectées et accusées de collaboration. Le Service recherchait également un certain Mertz, résistant et patriote que sa fougue et sa hargne avaient poussé à user de sévices répréhensibles à l'encontre de personnes arrêtées. Il réussit à disparaître et à échapper aux recherches.

Les troupes allemandes tenaient toujours la zone fortifiée de Metz, occupaient la rive droite de la rivière. Des commandos la franchissaient encore nuitamment en faisant des incursions de ce côté. C'était aussi l'époque des envols de V1, l'une des armes secrètes de Hitler. L'un passa dans le ciel de Hayange en faisant entendre un bruit caractéristique et effrayant de casseroles, évoquant celui des sorcières volant jadis vers leur sabbat. En mission à Thionville, ville déserte et triste, son quartier de la gare dévasté, l'ennemi, terré de l'autre côté de la Moselle, dans la région de Yutz, y faisait encore pleuvoir des obus sur la ville.

Victor Mertz est officiellement capitaine d'active à compter du 1^o juin 1945

EXTRAIT DU JOURNAL OFFICIEL DU 23 MARS 1946

1946

PIECE n° 314

Décret du 16 Mars portant intégration dans l'armée active des Officiers de réserve provenant des F.F.I. des F.F.L., ou ayant acquis des titres de guerre dans l'armée mobilisée en Afrique du Nord.

Le Président du gouvernement provisoire de la République.

Sur le rapport du Ministre des Armées

Vu la loi du 2 Novembre 1945 portant organisation des pouvoirs publics

Vu l'ordonnance n° : 45-956 du 12 Mai 1945 portant dérogation à titre transitoire aux dispositions de la loi du 14 Avril 1832 sur l'avancement dans l'Armée

Vu l'ordonnance n° : 45-971 du 1er Septembre 1945 portant dérogation à titre transitoire aux dispositions de la loi du 14 Avril 1832 sur l'avancement dans l'armée.

Décète :

Article 1er : sont admis dans l'armée active les Officiers de réserve ci-après :

INFANTERIE

Avec le grade de Capitaine pour prendre rang du 1er Juin 1945 M E R T Z Victor

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A BRIVE, le 17 Avril 1946
Le Chef de Bataillon LORRE; Commandant le
Bataillon 126 "ORADOUR"
Signé H Illésable.

Certifié conforme à l'Original

Le Chef de Bataillon de MALEZIEUX le 10.2.1947
Cdt le Dépôt P.G.S. N° 223

